



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
du 16 avril 2018**

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue lundi le 16 avril 2018 à 15 h 00 au siège social de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, situé au 4445 côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle étaient présents :

MM. Gabriel Michaud, vice-président
Eugène Jolicoeur, membre
Mme Nathalie Ricard, membre

Ainsi que : Mmes Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Christiane Lambert, assistante secrétaire-trésorière

La secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil les documents énumérés ci-après :

- Dépôt du rapport SIMO pour le mois de mars 2018
- Dépôt des transferts budgétaires 2018-06 et 2018-07

RÉSOL. : 31-04-2018 (Ouverture)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 32-04-2018 (Lecture et adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 26 mars 2018;
4. Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} au 31 mars 2018;
6. Dépôt du rapport financier 2017;
7. Autorisation de signature – Addenda à l'entente de services administratifs avec la Ville de Terrebonne;
8. Demande à la Ville de Terrebonne pour prendre en charge la gestion des archives de la RAETM;
9. Autorisation de mandat à la Ville de Deux-Montagnes pour l'appel d'offres d'achats de produits chimiques – année 2019;
10. Autorisation de mandat à la firme Dufresne Hébert Comeau – Récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives;
11. Affaires nouvelles;
12. Correspondances :
 - Hydro-Québec – Avis de travaux - Remplacement des isolateurs sur la ligne de transport électrique qui traverse ou se trouve à proximité du 199 Chemin de la Cabane Ronde, soit la ligne 1535 à la ou les portées 0016;
 - Hydro-Québec – Avis de travaux - Remplacement des isolateurs sur la ligne de transport électrique qui traverse ou se trouve à proximité du Chemin de la Cabane Ronde, soit la ligne 1535 à la ou les portées 0013, 0014, 0015;
13. Période de questions;
14. Levée de la séance.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 33-04-2018 (Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 26 mars 2018)

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 26 mars 2018 soit approuvé.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

RÉSOL. : 34-04-2018 (Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE les listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration aux montants respectifs de 347,07 \$ et de 80 354,37 \$ telles qu'annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante soient approuvées.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 35-04-2018 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} au 31 mars 2018)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} au 31 mars 2018 au montant de 56 865,95 \$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 36-04-2018 (Dépôt du rapport financier 2017)

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte le dépôt par la secrétaire-trésorière du rapport financier de la Régie et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, lequel montre un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 289 697 \$, le tout conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 37-04-2018 (Autorisation de signature – Addenda à l'entente de services administratifs avec la Ville de Terrebonne)

ATTENDU la résolution 13-032 adoptée lors de la séance régulière du 15 avril 2013 concernant l'entente avec la Ville de Terrebonne pour la fourniture de services administratifs pour la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche;

ATTENDU QUE l'entente de fourniture de services intervenue le 15 avril 2013 pour une période de cinq (5 ans), débutant le 1^{er} janvier 2013 et se terminant le 31 décembre 2017, a été renouvelée automatiquement pour la même période, comme prévu;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ATTENDU QUE les parties ont convenu d'un commun accord, après révision, de modifier l'entente pour l'ajuster aux coûts réels encourus;

ATTENDU QUE l'entente signée le 15 avril 2013 sera modifiée pour ajuster les heures de la fonction administration, finances et approvisionnement ainsi que l'ajout de frais d'administration sur l'entente globale;

ATTENDU QUE les nouvelles dispositions entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE le conseil d'administration de la Régie autorise la signature de l'addenda à l'entente avec la Ville de Terrebonne concernant la fourniture de services administratifs pour la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche;

Copie de l'addenda à l'entente est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE le conseil d'administration de la Régie autorise la secrétaire-trésorière et le président de la RAETM à signer tous les documents relatifs à l'addenda à l'entente de fourniture de services avec la Ville de Terrebonne.

En l'absence du président de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, que le vice-président est autorisé à signer ces documents.

En l'absence de la secrétaire-trésorière de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, que l'assistante secrétaire-trésorière est autorisée à signer ces documents.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 38-04-2018 (Demande à la Ville de Terrebonne pour prendre en charge la gestion des archives de la RAETM)

CONSIDÉRANT QU'une quarantaine de boîtes de documents, propriété de la RAETM, sont actuellement entreposées au sous-sol du 513 Masson à Terrebonne;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à leur inventaire et d'élaborer un calendrier de conservation et un plan de classification;

CONSIDÉRANT QUE la RAETM ne dispose pas de l'expertise nécessaire pour exécuter ce mandat;

CONSIDÉRANT QUE la RAETM ne dispose pas d'espace physique adéquat pour l'entreposage de ces boîtes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville gère déjà, depuis janvier 2011, une partie des archives de la RAETM, principalement celles en lien avec la comptabilité, la paie et l'approvisionnement;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

CONSIDÉRANT QUE le fonds d'archives de la RAETM ne doit pas être divisé en plusieurs endroits;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Eugène Jolicoeur

QUE la RAETM demande à la Ville de Terrebonne de prendre en charge la gestion de ses archives actuelles et futures incluant l'élaboration de l'inventaire des boîtes d'archives actuellement entreposées au 513 Masson, l'élaboration et le suivi d'un calendrier de conservation et d'un plan de classification ainsi que leur entreposage.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à Me Judith Viens, assistante-greffière et responsable des affaires juridiques et des archives, de la Ville de Terrebonne.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 39-04-2018 (Autorisation de mandat à la Ville de Deux-Montagnes pour l'appel d'offres d'achats de produits chimiques – année 2019)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche est membre du Regroupement d'achat de la Rive nord;

ATTENDU QUE, au nom du Regroupement d'achat de la Rive-Nord, à tour de rôle et selon un calendrier préétabli, chaque membre doit se charger de préparer les documents servant à l'appel d'offres d'achat de produits chimiques, assurer l'ouverture de soumissions ainsi que valider la conformité de celles-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la Ville de Deux-Montagnes soit autorisée à confectionner, pour et au nom de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, un cahier de charges, publier les appels d'offres et ouvrir des soumissions publiques pour la fourniture de sulfate ferrique utilisé à la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche pour l'année 2019.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 40-04-2018 (Autorisation de mandat à la firme Dufresne Hébert Comeau – Récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives)

ATTENDU la résolution 65-06-2017 adopté lors d'une séance spéciale le 5 juin 2017 mandatant le cabinet Dufresne Hébert Comeau avocats (DHC) pour représenter la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche dans le cadre du *Programme de remboursement volontaire*;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la RAETM a demandé à DHC une nouvelle offre de service pour assurer la suite de ce dossier pour la



**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives;

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Gabriel Michaud

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche mandate le cabinet Dufresne Hébert Comeau avocats pour représenter la Régie dans le cadre de la récupération des sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives et afin d'obtenir des éléments de preuve de collusion et/ou corruption à l'encontre des personnes et/ou entreprises visées pour identifier celles qui pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 41-04-2018 (Correspondances)

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE les correspondances mentionnées à l'ordre du jour soient acceptées tels que présentés.


ADOPTÉ

RÉSOL. : 42-04-2018 (Levée de la séance)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ



Président



Secrétaire-trésorière